

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**délibération :**  
**D\_2024\_30\_9**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 08 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 10

Date de convocation du : 02 Juillet 2024

Présents : 9

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal

Votants : 9

**Absent(s)** : LABUSSIÈRE Patricia

**Objet : Personnel  
communal : modification de  
la rémunération du poste  
d'adjoint technique  
territorial \_ catégorie C \_ de  
11.45 heures hebdomadaire**

**Secrétaire de Séance** : Chantal SURGET

Conformément au code général de la fonction publique, des emplois permanents peut être occupés de manière permanente par des agents contractuels territoriaux pour tous les emplois des communes de moins de 1000 habitants,

Considérant que notre commune compte moins de 1000 habitants, comme en atteste le dernier re-censement,  
Considérant que l'emploi permanent d'adjoint technique territorial \_ catégorie C \_ de 11.45 heures hebdomadaire est occupé de manière permanente par un agent contractuel,

Considérant que l'agent contractuel de droit public occupant cet emploi est employé à la commune de manière continue depuis le 2 mai 2022,

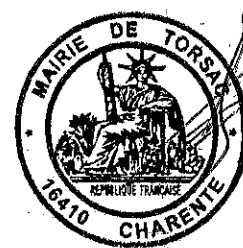
Vu la valeur professionnelle et l'investissement de l'agent,

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de modifier le niveau de rémunération de l'agent contractuel de droit public occupant cet emploi, qui sera rémunéré par référence à la grille indiciaire, sur le 2ème échelon du grade concerné, à compter du 1er septembre 2024.

La réévaluation se matérialisera par la prise d'un avenant au contrat de travail.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD



Emis le 08/07/2024, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le **24 JUIL. 2024**  
Affiché le.....